



SCHOLA NOVA

Formulaire d'inscription - année académique

Renseignements relatifs à l'élève

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

CLASSE :

ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ L'ANNÉE PRÉCÉDENTE :

CLASSE SUIVIE :

Responsable légal

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : GSM :

EMAIL :

Je souhaite :

un entretien avec la directrice un jour d'essai à l'école inscription à Schola Nova

Charte accompagnant l'inscription à Schola Nova

- Les parents s'engagent à encourager les études classiques devant leurs enfants. La collaboration entre l'école et les parents est une priorité, assurant la bonne marche des études à Schola Nova.
- Le règlement et le comportement en vigueur à l'école répondent essentiellement au bon sens : tenue correcte, politesse, respecter « l'esprit Schola Nova », pas d'alcool ni de cigarette, respect du matériel... Toutes ces règles vont de soi. Les enfants qui ont l'autorisation de quitter l'école par leurs propres moyens s'engagent à porter un gilet fluorescent en quittant l'école, pour des raisons évidentes de sécurité.
- Les élèves s'engagent à avoir un comportement impeccable dans l'enceinte de l'école. Les récréations et les périodes hors-cours ne sont pas surveillées. La raison première se situe dans le budget limité de l'école, mais Schola Nova estime également que les élèves acquièrent ainsi mieux le sens des responsabilités et de l'autonomie. Nous rappelons d'ailleurs que Schola Nova n'est pas une école subsidiée et que son action principale est pédagogique et intellectuelle. En cas de problème de comportement, l'école le signale aux parents au plus vite.
- Les parents qui décident de retirer leur enfant de l'école s'engagent à prendre contact avec la direction et le titulaire pour les informer de cette décision. Ils s'engagent également à donner, même brièvement, les raisons de ce départ.
- Les parents s'engagent à informer l'école d'éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant ou de tout autre élément pouvant avoir une influence sur son parcours scolaire.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces quelques principes. Ils ont pour seul but d'assurer la meilleure collaboration possible entre l'équipe des professeurs et la famille.

Minerval : 385 € / mois (10 mois par an).

Frais administratifs : 75 euros (1 fois par an).

Réductions familles nombreuses possibles sur demande.

L'inscription sera confirmée par le paiement anticipé des deux derniers mois de l'année scolaire en cours (mai-juin) ainsi que des frais administratifs annuels s'élevant à 75 € par enfant. Il restera donc à payer le minerval de septembre à avril, le 5^e jour du mois.

Il s'agit donc d'un total de 845 € ou €, à verser sur le compte de Schola Nova : 068-2207887-97 (IBAN : BE54 0682 2078 8797 – BIC : GKCCBEBB).

Ce versement n'est pas remboursable dès que l'élève a entamé l'année, même d'un jour. Si l'élève ne s'est jamais présenté, seule la moitié de la somme sera remboursée.

Fait à, le

Signature du responsable légal :